

N° 1 - MARS 2021

Le Bulletin

www.cercle-democratique.org

CONFÉRENCE-DÉBAT

«Le fédéralisme en question»

Mercredi 14 avril, 19h00

Café-Restaurant du «Vieux-Lausanne», Lausanne

RENDEZ-VOUS CULTUREL

Jeudi 22 avril, 15h00 ou 16h00

Musée Audemars-Piguet, Le Brassus

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 28 avril, 19h30

Hôtel Mirabeau, Lausanne

7 mars 2021

Dossier

VAUD ►
DEMAIN

Élections communales Tous aux urnes!

- Tour des sections: Lausanne p. 16-18
- Tour des sections: Montreux et Nyon p. 18-19
- Tour des sections: Payerne, Renens et Vevey p. 20-21

ACTIFS AU COEUR DE VOTRE RÉGION



Golay Immobilier

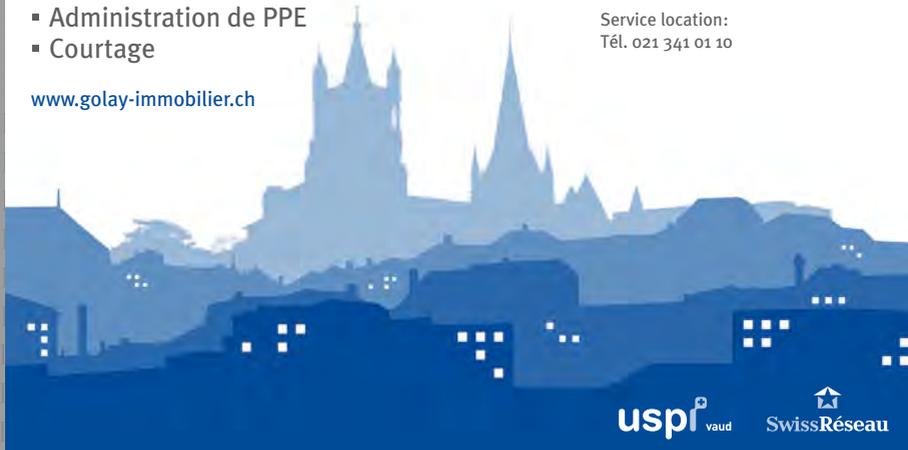
Gérance - Courtage - PPE

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01

Service location:
Tél. 021 341 01 10

- Conseil immobilier
- Gérance et rénovation d'immeubles
- Administration de PPE
- Courtage

www.golay-immobilier.ch



uspi[®]
vaud

SwissRéseau

Le spécialiste des lits rabattables



Confort-lit
DEPUIS 1989

Rue Saint-Martin 34
1005 Lausanne
Tél. 021 323 30 44

Av. de Grandson 60
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 426 14 04

www.confort-lit.ch

ADRESSE DE LA RÉDACTION

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
IBAN CH43 0900 0000 1000 0763 3
www.cercle-democratique.org

RÉDACTION

Pascal Nicollier et Barry Lopez
redaction@cercle-democratique.org

CONCEPTION GRAPHIQUE

Art Direction
Gérard Lebet
g.lebet@art-direction.ch

IMPRESSION

Groux-Graph'Style SA
Aline Zerr
Ch. de Rionzi 58
1052 Le Mont/Lausanne
Tél. 021 641 61 41
info@groux-graphstyle.ch
www.groux-graphstyle.ch

PUBLICITÉ

Urbanic Régie publicitaire
Claude Froelicher
Avenue Edouard Dapples 54
1006 Lausanne
Tél. 079 278 05 94
claude.froelicher@urbanic.ch

TIRAGE

1000 ex.
4 parutions annuelles

CHANGEMENT D'ADRESSE

A annoncer à:
cat.clerc@bluewin.ch

5
EDITO

9
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2021

11
LE CAFÉ VAUDOIS
2.0

14
RENDEZ-VOUS
CULTUREL
*Le Musée Audemars-Piguet
au Brassus*



16
Dossier
ÉLECTIONS
COMMUNALES
22
LE FÉDÉRALISME
EN QUESTION
Conférence-débat

24
LES JEUNES
ONT LA PAROLE
*L'impôt sur les divertissements
n'est pas compatible
avec un plan de relance!*

26
REGARD LIBRE
*Frédéric Beigbeder:
La dictature du rire*

29
LA GÂCHETTE
*La saison de tir
est momentanément
suspendue*

30
CŒUR À CŒUR



«Le temps des complots»

32
DROIT AU BUT
34-35
CLIC-CLAC...

36
PROCÈS-VERBAL
DE L'AG 2019

40
LE CALENDRIER



variovent sa

**VENTILATION - CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Route de Montpreveyres 21
CH-1080 Les Cullayes

Tél: +41 21 903 35 22
mail: info@variovent.ch

www.variovent.ch



Assurances & Conseils SA

Michaël Diserens - votre courtier en assurances

Un seul interlocuteur à vos côtés
et toutes vos assurances en sécurité

Route de la Croix-Blanche 33

1066 Epalinges

info@mdassurances.com

078 / 626 92 49

021 / 635 36 06



L'EAU C'EST LIAUDET PIAL

ÉCOULEMENT BOUCHÉ ?

LIAUDET PIAL S'EN OCCUPE 24/7

0800 621 621

www.liaudet-pial.ch

ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE
DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIALE



ASSAINISSEMENT - RÉHABILITATION - SANITAIRE - HYDRODÉMOLITION



L'EDITO

par Coryne Eckert
Présidente du CDL



© henry patrick raleigh

Tous aux urnes...

... pour ces élections communales très inhabituelles. Dans quasi toutes les communes du canton, il ne vous reste plus que quelques jours pour élire vos nouvelles autorités pour 5 ans.

La situation actuelle a rendu difficile la campagne et n'a pas aidé les nombreux candidats à se faire connaître auprès du grand public. Il a fallu se réinventer, trouver des nouveaux moyens de communication pour véhiculer ses idées. Bienvenue aux nouveaux canaux (Facebook, Twitter, Instagram, etc.) et bravo pour leur créativité.

Ces nouveaux élus, tant au niveau législatif qu'exécutif auront des défis importants à relever dans cette nouvelle législature. Citons-en quelques-uns:

- **Assurer et préparer la relève,** notamment avec les départs dans de nombreuses communes de «dinsaures», tant à Aigle, qu'à Montreux ou à Yverdon et dans



INTERMANDAT
DEPUIS 1932

RÉVISION | FISCALITÉ | SERVICES EXTERNES



Plus de **30 experts**
en révision, fiscalité et comptabilité
à votre service depuis 1932 pour trouver
la meilleure solution adaptée à
vos besoins.

www.intermandat.ch



Entreprise Forestière Daniel Ruch SA

1084 Carrouge (VD)

Tél. 021 903 37 27 et 079 449 58 44

www.danielruch.swiss



**TRAVAUX FORESTIERS
ACHAT DE BOIS / FORÊTS**

ELAGAGE

STABILISATION BIOLOGIQUE

TRANSPORT

GENIE FORESTIER



de plus petites communes, comme à Aubonne rendront les élections certes intéressantes, mais risquées pour la droite

- **Convaincre.** L'arrivée sur l'échiquier politique de nouvelles formations, souvent sans réels programmes et monothématique risquent fort de séduire, mais pour combien de temps
- **Se préparer en anticipant les énormes défis** liés notamment au climat, à l'énergie, à l'environnement, à la mobilité, aux infrastructures et à l'économie qui seront des enjeux importants de la nouvelle législature même dans de petites communes.

La préservation de l'autonomie communale est une préoccupation quotidienne. Cette autonomie est le premier rempart à un pouvoir centralisateur et constitue **le trait d'union entre le citoyen et l'État**. Cela garantit une politique de proximité avec les habitants et souvent pour les élus un tremplin à une carrière politique.

Toutefois, la gestion de tâches de plus en plus lourdes et compliquées met à mal les vocations pour les mandats politiques, tant au niveau exécutif que législatif. **Un grand coup de chapeau** aux très nombreux citoyens et citoyennes de notre canton qui s'engagent aujourd'hui pour leur commune. Et pour les non-élus, qu'ils ne se démotivent pas, qu'ils continuent leur combat en défendant les va-

leurs de liberté, de responsabilité et de cohésion sociale.

Dans ce premier bulletin de l'année, nous vous proposons un gros plan sur 5 communes qui vous présentent leurs défis pour cette prochaine législature.

Alors tous aux urnes, Mesdames et Messieurs, chers membres du Cercle! N'oubliez pas que chaque voix compte. Et nos meilleurs vœux de succès aux milliers de candidates et candidats vaudois de centre droite aux Conseils généraux et communaux du canton, de même que les centaines de Municipaux en devenir ou soumis à réélection dans leurs communes respectives!

Dans ce numéro, nous tentons de continuer à vous divertir en vous proposant deux manifestations susceptibles de vous intéresser, mais hélas toujours sujettes à être reportées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Suivez-nous régulièrement soit sur notre site www.cercle-democratique.org, soit sur notre page Facebook pour être au fait de la vie du Cercle et agendez d'ores et déjà notre prochaine assemblée générale le mercredi 28 avril prochain au Mirabeau.

En espérant pouvoir enfin vous retrouver, non plus virtuellement ou sur papier, je vous adresse, chers Membres du Cercle, mes meilleurs messages et vous souhaite un meilleur début d'année qu'en 2020. A très vite.

Information importante

APPEL AUX MEMBRES

Cette période nous aura appris au moins une chose: la faculté à s'adapter aux situations. Aussi, afin vous informer encore plus rapidement, entre autre lors de changement de dates de nos manifestations, nous aurions besoin de vos adresses mail.

Pour celles et ceux qui ne nous auraient pas encore communiqué leur adresse mail, merci de prendre quelques minutes en envoyant un courriel en précisant votre nom et prénom à: cat.clerc@bluewin.ch

MAYOR

SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



AXOR

A votre service depuis 1954.



GROUX
ARTS GRAPHIQUES SA
RÉALISATION ✶ IMPRESSION

www.groux-graphstyle.ch

021 641 61 41

Hôtel Mirabeau

LAUSANNE



L'hôtel est un des trésors méconnus de la ville. Situé à seulement 400 mètres de la gare et du métro de Lausanne, desservi par l'arrêt de bus qui porte son nom. Cet hôtel 4 étoiles propose 75 chambres au calme inattendu. C'est un havre de paix insoupçonné.

BEST WESTERN PLUS HÔTEL MIRABEAU
Avenue de la Gare 31, 1003 Lausanne
+41 21 341 42 43
contact@mirabeau.ch - www.mirabeau.ch

AG/2021

Mercredi 28 avril 2021

à 19h30

Hôtel Mirabeau

Av. de la Gare 31 – Lausanne

(L'assemblée est réservée aux membres du CDL)

Ordre du jour

1. PV de l'assemblée générale du mercredi 16.09.2020
(voir en page 36)
2. Assermentation des nouveaux membres
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport d'activité des commissions:
 - Bulletin, conférences, site internet
 - Divertissements
 - Visites-apéros / rendez-vous culturels
 - Santé & social
 - Tir
 - Orientation juridique
5. Hommage aux membres décédés
6. Comptes 2020
 - 6.1 Rapport de la commission de vérification des comptes
7. Cotisations 2021
8. Budget 2021
9. Elections statutaires
 - 9.1 de la présidence
 - 9.2 du comité
10. Election de la commission de vérification des comptes 2021
11. Election du porte-drapeau
12. Membres vétérans 2020
13. Propositions individuelles et divers
(toute proposition doit être annoncée au comité au moins quinze jours avant l'assemblée selon l'article 21 al. 4 des statuts)

**A l'issue de cette assemblée générale,
un apéritif dînatoire sera offert par le CDL.**

**Je peux
compter
sur lui!**
pour mes rénovations



L'économie durable est l'affaire de tous !

Choisissez des entreprises
locales pour vos travaux

construirevaudois.ch

entrepreneurs!

Faire appel aux entreprises locales avec construirevaudois.ch

Initiée l'automne passé, la campagne de sensibilisation des maîtres d'ouvrages aux qualités intrinsèques des entrepreneurs vaudois et aux multiples avantages de faire appel à ces compétences locales pour tout projet de construction, rénovation ou transformation, repart en force cette année. [Construirevaudois.ch](http://construirevaudois.ch) s'impose.

Les entrepreneurs vaudois ont de longue date pignon sur rue dans nos communes; cette proximité fait d'eux des interlocuteurs conscients des particularités régionales. Ouverts aux exigences qualitatives d'une clientèle accoutumée à des réalisations répondant aux normes suisses, ces chefs d'entreprises font travailler des employés qualifiés, formés dans les règles de l'art. Ils assurent aussi la relève en formant de nombreux jeunes; pas moins de 350 apprentis sortent chaque année de l'école de la construction à Tolochenaz, avec un CFC en poche. La transmission du savoir et l'insertion professionnelle sont effectivement des valeurs sûres dans la construction.

Bons employeurs, ces entrepreneurs sont également de bons contributeurs. Dans un canton où la dynamique constructive répond aux ambitions d'un développement sociétal et territorial conséquent, les

nombreux projets des pouvoirs publics et du secteur privé favorisent une activité soutenue, malgré les aléas de la pandémie virale. L'argent ainsi investi retourne en recettes fiscales aux communes et au canton, en un cercle vertueux et profitable à l'ensemble de l'économie régionale.

Et puis, faire appel aux prestations des constructeurs locaux, c'est aussi s'inscrire dans une démarche écologique en faisant le choix du développement durable, puisque leur proximité économise l'énergie grise et favorise l'utilisation de ressources locales.

D'un autre côté, face au travail au noir, les entreprises vaudoises contribuent au contrôle des employés sur les chantiers (carte professionnelle) et veillent à la répression des constructeurs qui ne respectent pas les conditions-cadres légales. Les commissions professionnelles paritaires du canton ont dressé

une liste des entreprises réfractaires à appliquer les conventions collectives de travail (CCT) afin de pouvoir les y obliger.

Les entreprises de la construction qui appliquent les CCT – c'est le cas de toutes celles affiliées à la Fédération vaudoise des entrepreneurs –, ne font pas de concessions; elles respectent les normes régissant les travaux, et versent des salaires convenables. C'est dire aussi qu'elles ne transigent pas sur les prix et ne pratiquent pas de dumping, d'autant qu'elles doivent fournir une garantie de bienfaisance sur leurs réalisations.

La campagne met en scène de vrais employés des entreprises vaudoises, pris en photo sur leur lieu de travail, avec le slogan: «Je peux compter sur lui!», «je peux compter sur elle» ou encore «je peux compter sur eux». Les visuels renvoient au site internet; la page web oriente les visiteurs vers les entreprises du métier recherché, par le biais d'un annuaire en ligne.

FÉDÉRATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS

Rte Ignace Paderewski 2
1131 Tolochenaz
Tél : 021 632 10 00
info@fve.ch
www.construirevaudois.ch



LE CAFE VAUDOIS 2.0

► Pour la SI Maison Vaudoise,
Pascal Petter

Annoncée en assemblée générale du CDL le 16 septembre 2020, puis par un rapport de la SI Maison vaudoise retranscrit dans l'édition N° 4 du Bulletin, la rénovation du Café Vaudois, l'un des fleurons de la capitale vaudoise, a bel et bien débuté.

Incontournable établissement public lausannois, idéalement situé sur la Place de la Riponne mais pas épargné par les affres du temps depuis sa dernière transformation en 1993, le Café Vaudois va faire peau neuve. Il était temps. Comme relaté le 16 septembre, c'est à la suite d'une mise au concours, d'un examen approfondi ces dernières années sur ses opportunités techniques et économiques, que le projet couché sur le papier prendra forme dans le courant de l'année 2021. Avec une ouverture prévue à l'automne de la même année. Souhaitons que, dans l'intervalle, le com-

merce local et la restauration en particulier auront véritablement repris en Suisse et dans le Pays de Vaud! Comme acteur de la vie économique et sociale du Canton (et politique en amont des débats), le Cercle Démocratique Lausanne s'associe pleinement aux difficultés que rencontrent les métiers de bouche depuis la pandémie. Cafetiers et restaurateurs, traiteurs et hôteliers, comme bien d'autres commerçants en ont par trop souffert depuis bientôt un an. Ne les oublions pas!

→ p. 13

« L'amour c'est comme un oiseau, ça voyage
très loin » - Joe Dassin



Créateur officiel de souvenirs depuis 1953 !

BUCHARD
Voyages

☎ 027 306 22 30 - www.buchard.ch



CAVE DE LA CRAUSAZ FÉCHY

Bettems frères S.A.
Chemin de la Crausaz 3
1173 Féchy
021 808 53 54
www.cavedelacrausaz.ch
Ouvert du lundi au samedi

Cave de la Crausaz - Féchy AOC La Côte
CHF 8.40 la bouteille

fidal

Fiduciaire Lambelet SA

Fondée en 1925

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseils fiscaux

Maîtrise et performance

- Evaluation et conseils
en économie d'entreprise
- Expertises

Siège : Avenue Louis-Ruchonnet 15 - 1003 Lausanne

Succursale et courrier : Route de la Maladière 26 - 1022 Chavannes-près-Remens

Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39 - fidal@fidal-sa.ch



Membre de la Chambre fiduciaire



Roger Gremper SA

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INSTALLATIONS SANITAIRES-CONSEILS ENERGETIQUES
SERVICE DE DEPANNAGE

Maîtrises Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien

021 624 67 23
079 210 82 37

www.grempersa.ch
info@grempersa.ch

AV. D'ÉCHALLENS 38
1004 LAUSANNE

Les transformations en quelques mots et en image de synthèse

Dans sa version «2.0» le Café Vaudois ne renaîtra certes pas de ses cendres comme... le Parlement vaudois, mais opérera lui aussi une mutation profonde qu'induiront notamment:

- le déplacement de sa cuisine au niveau -1, afin d'offrir de nouveaux espaces de restauration au rez-de-chaussée, modernes et tout à la fois conformes à l'esprit de ce lieu historique (aussi historique que le Parlement dans la vie des gens!);
- la création d'une nouvelle salle de rencontre et de restauration à ce même niveau -1;
- le remplacement de tous les équipements techniques, y compris ceux des «lieux d'aisance»;
- la réalisation d'une nouvelle terrasse extérieure avec la réfection complète de la marquise.

Il va sans dire que tout chantier impose son lot de surprises et de nuisances... Nous espérons que celles-ci resteront dans une norme acceptable et avons toute confiance dans le suivi des travaux que conduira le bureau d'architectes CCHE à Lausanne, en lien avec les délégués de la SI Maison Vaudoise. L'implication importante du nouveau tenancier (BHB Holding SA), qui participe également financièrement au projet (pour environ CHF 1 million sur les 4.5 que coûtera la transformation), offrira par ailleurs une garantie supplémentaire de succès aux opérations que nous souhaitons voir achevées courant septembre 2021; en vue d'une ouverture en

octobre. C'est l'occasion ici d'adresser de premiers remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont permis de lancer le projet, dont la Ville de Lausanne et la (toute aussi historique) Régie Golay Immobilier pour son appréciée expertise.

Nombreuses et nombreux ont été les habitués du Café Vaudois à craindre le pire à l'annonce de la transformation du restaurant et du changement de tenancier... Mais, et c'était là une condition sine qua none, l'établissement laissé par M. Nicola Balsamo, retraité depuis quelques années, puis par ses fils dont l'un exploite encore le Bruxelles Café, conservera le caractère de pinte communale qui a fait sa réputation. Et ceci dans un nouvel écrin proposant lui aussi des mets et vins du terroir. Penser que le CDL, par sa SI, aurait pu envisager autre chose pour «son» nouveau restaurant... n'était tout simplement pas imaginable.

Dans l'immédiat et dans un futur proche

Nous aurons naturellement l'occasion de revenir sur le chantier, sans doute d'organiser le moment venu une visite pour les membres du Cercle, afin de «continuer à vous tenir en haleine». Pour l'heure, heureux de voir que le programme prévu débute sous les meilleurs auspices, nous nous réjouissons des perspectives qu'offrira le Café Vaudois 2.0 (qui ne sera certes pas sa raison sociale officielle...), et de l'accueil qu'il réservera à – et que lui rendra – sa fidèle clientèle. ●



RENDEZ-VOUS

par Pierre-Alain Meystre
Commission culture

Culturel

Jeudi 22 avril 2021

(date provisoire, en fonction de l'évolution sanitaire)

à 14 ou 15 heures

**Visite du Musée Atelier Audemars Piguet
et de l'exposition «200 ans de savoir-faire
et d'innovation»**

Pour cette première manifestation culturelle de l'année, je souhaite vous faire visiter un lieu d'exception avec des objets aussi d'exception.

La maison Audemars Piguet est connue dans le monde entier pour ses montres qui ont fait sa réputation et celle de la Suisse. Elle possède en la matière un savoir-faire pratiquement inégalable.

Elle a fait construire, non loin de son centre, un nouveau bâtiment énigmatique et contemporain qui mérite à lui seul, le voyage.

Pour la présentation des lieux et de l'exposition, j'ai repris un article du site du Musée Atelier Audemars Piguet qui résume bien cette exposition.

Le Musée Atelier Audemars Piguet invite le grand public à vivre une expérience immersive au cœur de l'univers culturel, passé, présent et futur de la marque. Situé au Brassus, berceau d'Audemars Piguet, ce musée inauguré en juin 2020 se distingue par une muséographie novatrice et une architecture contemporaine qui mettent en valeur deux siècles d'histoire horlogère.

Combinant une spirale de verre courbe à la maison historique qui a vu naître la marque, le Musée Atelier se

veut, à l'image d'Audemars Piguet, à la fois respectueux des traditions et tourné vers l'avenir. Au cœur de la spirale, véritable prouesse architecturale conçue par Bjarke Ingels Group (BIG), près de 300 montres sont exposées, dont de nombreux chefs-d'œuvre de miniaturisation, de complexité technique et de design.

La conception du lieu permet également de voir les horlogers et artisans en pleine création dans leurs ateliers transparents. Une façon de rendre hommage à leur savoir-faire et à leur passion qui ont façonné Audemars Piguet au fil des générations. Résolument contemporain, le Musée Atelier incarne l'esprit libre et l'engagement avec lequel la Manufacture perpétue la Haute Horlogerie, à la Vallée de Joux et au-delà.

Parmi des pièces rares, telle que l'Universelle – le garde-temps le plus compliqué produit par Audemars Piguet en 1899 – on peut admirer des modèles iconiques de la Manufacture, dont une grande variété de Royal Oak, de Royal Oak Offshore et de Royal Oak Concept.

Le Brassus ce n'est pas si loin, mais peut-être avez-vous des problèmes de déplacement! Précisez-le sur votre bulletin d'inscription. Nous ferons au mieux pour l'organiser!

Bulletin d'inscription

Le nombre d'inscription est limité, merci de vous inscrire rapidement.



Rendez-vous:

Rendez-vous 15 minutes avant votre heure de visite devant l'entrée du Musée

Adresse:

**Musée Atelier Audemars Piguet
Route de France 18
1348 Le Brassus - CH**

Programme:

14 ou 15 heures (donnez votre préférence)

Visite commentée en petits groupes

Si la situation le permet, apéritif à la fin de la visite (indication sur place)

Inscription obligatoire jusqu'au 14 avril*

- par courriel: inscription@cercle-democratique.org
- par bulletin d'inscription à retourner par courrier postal à l'adresse suivante: Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Adresse mail:

Nombre de personne(s):

Problème de transport: oui non

Date:

Signature:

Heure de visite de préférence: 14h 15h

***dernier délai**

Élections communales

2021:

Tous aux urnes!

Dans ce contexte si particulier, le 7 mars 2021 les citoyennes et citoyens vaudois sont appelés à renouveler leurs autorités communales. Cette campagne devra se mener avec une distanciation «sociale». L'utilisation des réseaux sociaux sera encore plus déterminante, tout comme les réseaux «humains». Il est donc encore plus vital durant cette élection de mobiliser les réseaux de chacun, pour voter et faire voter une liste PLR. proprement dit.

Sur le plan politique, les fronts se sont durcis. La démagogie politique, qu'elle vienne de droite comme de gauche, est un défi supplémentaire pour les partis qui préfèrent travailler à des solutions pragmatiques et réalistes. Les élus et élus communaux doivent faire face à des demandes de plus en plus particulières alors que les marges de manœuvre financières s'amenuisent constamment.

Pour cette campagne électorale, voici une présentation non exhaustive des enjeux politiques de quelques communes du canton.

Bonne campagne à toutes et à tous!

LAUSANNE Près de trente ans que Lausanne est gouvernée par la gauche pour un résultat plus que mitigé. Sur le plan fiscal et financier d'abord, on note une augmentation massive des taxes et des impôts, néanmoins accompagnée d'un accroissement important de la dette. Au niveau des infrastructures ensuite, on relève l'incapacité à gérer les projets d'envergure nécessaires au développement de la ville: gestion désastreuse dans la construction du Centre sportif de Malley – dont la date d'ouverture de la piscine n'est à ce

 Candidats membre du CDL

jour par prévue, retard et dépassement de budget dans la construction du stade de la Tuilière, disparation du réaménagement du stade de Coubertin du programme. En matière de mobilité, le projet majeur du trame TI a accumulé du retard et a engendré des coûts supplémentaires en raison des revirements électoralistes des autorités s'agissant de la rampe Vigie-Gonin. Sur le dossier des écoles, la vétusté de bâtiments scolaires, dont pour la plupart les travaux de rénovation annoncés n'ont toujours pas débuté, et le manque d'anticipation dans la création de classes supplémentaires pour faire face à la croissance démographique sont un sujet majeur de préoccupation dont le dicastère responsable ne semble pas faire grand cas. A cette énumération s'ajoute encore l'échec dans la politique de prise en charge des toxicomanes via la mise en place d'un local d'injection, dont les résultats sont à ce jour très insatisfaisants. On pourrait encore démultiplier les exemples.

Seul représentant du centre-droite durant la législature écoulée, le Municipal PLR Pierre-Antoine Hildbrand tire, dans ses dicastères, un bilan remarquablement positif: la police a reçu l'ordre d'être visible et présente dans les rues, les effectifs ont crû, entraînant immédiatement une diminution du taux d'infractions au code pénal de 30%, notamment en matière de deal de rue. Pierre-Antoine Hildbrand s'est également imposé comme figure d'autorité pendant la crise sanitaire, notamment en autorisant aux restaurateurs l'extension des terrasses pendant la saison d'été et en garantissant le bon déroulement du marché dans le respect des normes sanitaires. Au-delà des échecs de la politique de gauche qui péjorent la vie des habitants, commerçants et utilisateurs de la ville,

s'impose aussi un constat démocratique: 40% des électeurs lausannois du centre-droite sont aujourd'hui représentés par un seul conseiller municipal. L'enjeu majeur des élections communales de mars prochain est ainsi de commencer à rétablir un équilibre à l'exécutif de la ville en faisant élire **Florence Bettschart-Narbel**, députée et conseillère communale lausannoise, aux côtés du municipal sortant **Pierre-Antoine Hildbrand** et d'augmenter en parallèle nos forces au Conseil communal.



Pour ce faire, le PLR Lausanne présente un programme de législature fondé sur les quatre piliers que sont la prospérité, le développement, la qualité de vie et la sécurité et qui offre une vision globale de la politique lausannoise:

- Pour une ville résiliente prête à faire face aux crises que nous traversons et à maintenir sa prospérité, notamment en favorisant l'attractivité de la ville, en allégeant la pression fiscale sur les contribuables afin de redonner du pouvoir d'achat et favorisant le commerce local, en soutenant les acteurs qui font de notre ville un centre dynamique, en réintroduisant la restauration nocturne et en luttant contre les obstacles bureaucratiques pour les entrepreneurs.

- Pour une ville qui anticipe l'augmentation de la croissance démographique et assume son rôle de ville centre en restant accessible à tous les utilisateurs.
- Pour une ville sûre où les victimes sont au cœur de l'action de la Police, pour renforcer les liens et la confiance entre la police et les habitants.
- Pour une ville où il fait bon vivre, où chacun doit pouvoir s'épanouir, où la formation des enfants est assurée dans un cadre approprié, pour des quartiers vivants,

permettant de renforcer le tissu social et qui offrent à leurs habitants l'entier des services nécessaires à la vie quotidienne.

Avec ce programme, **Florence Bettschart-Narbel et Pierre-Antoine Hildbrand, accompagnés par la septantaine de candidates et candidats PLR au conseil communal**, entendent défendre et promouvoir Lausanne comme lieu de vie, de culture et comme place économique et touristique prête à affronter avec sérénité et ambition les défis à venir.

► **Mathilde Maillard**

Secrétaire générale du PLR.Lausanne

MONTREUX



La commune de Montreux se trouve au seuil d'un tournant politique important avec le départ annoncé de son syndic et d'un municipal après respectivement 21 et 15 années d'engagement au sein de l'exécutif montreusien. Pour le PLR local, le défi est de taille dans la mesure où la majorité a été perdue lors d'une élection complémentaire en 2019. Son objectif: proposer une équipe soudée et complémentaire autour d'un programme innovant.

Une équipe de cinq candidats entrent en campagne sous le signe du renouveau et du changement. Le programme du PLR est axé sur l'invitation aux Montreusiens à construire l'avenir ensemble. Réalisons ensemble **MONTREUX DEMAIN**, terre d'inspiration et d'initiative se veut un programme orienté, pour toutes les classes d'âge et sociales, sur la nécessité de vivre en harmonie avec notre environnement humain et physique, de soutenir l'écono-

mie et de dynamiser nos emplois, de développer nos ressources et de favoriser un développement urbain durable. Les axes de notre programme décliné en plusieurs objectifs sont:

- Imaginons de nouvelles manières de vivre et de travailler à Montreux
- Renforçons la confiance et resserrons le lien entre générations
- Soutenons l'esprit d'initiative et encourageons l'émergence du génie local

- Mettons en valeur le patrimoine matériel et immatériel et optimisons les ressources de la Commune

MONTREUX DEMAIN voit ainsi le PLR s'inscrire dans une nouvelle dynamique de proximité et d'écoute incarnée par une nouvelle et jeune équipe aux côtés de notre candidat sortant et accompagnée par plus de 65 candidats au Conseil communal.

► **Cédric Blanc**

Président du PLR.Montreux

NYON

En 2016, l'entente des partis du Centre-Droit avait permis au PLR de placer deux nouveaux Municipaux à l'exécutif de la quatrième Ville du Canton, et de faire basculer la majorité de l'exécutif à droite.

Si les thématiques de la campagne de 2016 se focalisaient principalement sur la sécurité, les finances et la mobilité, aujourd'hui la question de l'urgence climatique a pris une importance certaine dans le débat public et réorienté certaines attentes de la population de tous bords.

Néanmoins, l'évolution opérée par le PLR au niveau fédéral dans le cadre de la loi CO2, nous aura permis de valoriser les actions concrètes menées par nos 2 Municipaux PLR, **Roxane Faraut Linares** et **Maurice Gay**, actuellement en charge notamment de l'Urbanisme, de l'Environnement et de la Mobilité.

Plan lumière, stratégie de végétalisation urbaine, création de voies dédiées à la mobilité douce, piétonnisation par étape du Centre-Ville, Plan de lutte contre la perméabilité des sols...

Ces nombreuses actions en faveur de l'environnement, concrétisées par une Municipalité de droite, prouvent que



nous n'avons nullement besoin d'élus Verts monothématiques dans nos exécutifs.

Souhaitons que pour cette nouvelle échéance électorale, la population continue à avoir confiance dans un parti capable de maîtriser l'ensemble des enjeux liés à la gestion d'une ville de 23'000 habitants, d'accompagner efficacement et serinement dans une crise sanitaire inattendue tout en poursuivant ses engagements pour des finances publiques saines, une sécurité publique renforcée et des actions concrètes pour répondre à l'urgence climatique.

► **Roxane Faraut Linares, Municipale Olivier Riesen, Président du comité de campagne du PLR.Nyon**



(de g. à dr.) Julien Mora, Edouard Noverraz, Monique Picinalli et Sylvain Hostettler

PAYERNE

Le PLR Ville de Payerne compte actuellement 4 Municipaux sur 5 et 38 Conseillers communaux sur 70.

Pour cette prochaine législature, notre objectif est de garder notre double ma-

ajorité acquise depuis 2011 et regagner la Syndicature perdue en août 2020.

L'émergence de nouveaux partis locaux, comme les Verts (liste commune avec le PS) et les Verts-libéraux rendra la mission plus difficile.

Néanmoins, notre future liste de quatre candidats pour l'Exécutif est variée, complémentaire et représente un grand panel de la population payernoise. Leur entente est excellente et ils sont déterminés.

L'enjeu est important! Nos partisans se doivent d'être solidaires, afin de remporter ces élections.

► **Franck Magnenat**

Président du PLR.Payerne

RENS

Le PLR Renens est la deuxième force au législatif et joue dès lors un rôle moteur au Conseil communal. Il a su, ces dernières années, être force de proposition dans des domaines variés. Il s'agira lors de ces prochaines élections de maintenir cette force.

A l'exécutif, le Municipal PLR Olivier Golaz, «seul représentant de la droite», pendant cette dernière législature, a mené à bien de nombreux projets pour la ville de Renens.

Après 20 ans de service auprès des Renanais et Renanaïses, Olivier Golaz laissera sa place à la relève.

Pour ces prochaines élections communales le PLR Renens présente 4 candidats à la Municipalité, apportant ainsi l'expérience, la nouveauté et l'équilibre à la population.



Rosana Joliat



Elodie Golaz Grilli



Jean-Marc Dupuis



Vito Vita

Ces candidats à l'Exécutif sauront relever les défis qui les attendent: mobilité, économie, emplois, innovation, durabilité, sécurité et qualité de vie.

De plus, le PLR Renens a bâti une plateforme avec les Verts-Libéraux. Cette étroite collaboration permettra de proposer une force qui compte face à deux partis de gauche unis.

Les 4 candidats défendront «Renens demain» en mettant en avant les valeurs libérales-radicales de liberté, de cohésion et d'innovation dans le but de conquérir plusieurs sièges à l'Exécutif.

► **Elodie Golaz Grilli**
Présidente du PLR.Renens

VEVEY

Entre 2017 et 2019, trois Conseillers municipaux ont été suspendus de leur fonction par le Conseil d'Etat et suite à cette vacance, ce dernier a nommé deux remplaçants de façon à ce que la Municipalité puisse fonctionner au moins à quatre personnes. Or il s'est avéré à plusieurs reprises que le quorum nécessaire à la prise de décision par la Municipalité ne pouvait être atteint, empêchant celle-ci d'exercer valablement ses responsabilités. Sur proposition du PLR, le Conseil communal a décidé d'augmenter le nombre de Conseillers-ères municipaux-ales de cinq à sept, ce qui permettra en particulier aux Municipaux-ales élus-es de garder leur activité professionnelle à 50%.



L'Assemblée générale du PLR, groupe de Vevey a élu trois candidats pour défendre les valeurs du PLR: **Christophe Ming**, directeur d'hôtel, **Valentin Grosli-mond**, avocat et **Loïc Brawand**, directeur adjoint d'une société de soixante collaborateurs. Le PLR est persuadé qu'il faut élire des professionnels, responsables, exerçant une activité reconnue, impliqués dans la vie sociétale et soucieux de l'intérêt général. Le groupe PLR représente un peu moins du tiers du Conseil communal actuel, l'ambition de faire élire trois candidats jeunes et expérimentés prend tout son sens dans une future Municipalité à sept sièges.

► **Philippe Herminjard**
Président du PLR.Vevey



© Art Direction

► **Olivier Meuwly**
Vice-Président du CDL et historien

Le fédéralisme en question

La question du fédéralisme fait l'objet de nombreux débats depuis l'éclatement de la pandémie. N'aurait-il pas fait faillite dans une crise qui aurait exigé par définition des solutions centralisées tant le virus ne connaît guère les frontières, nationales ou cantonales ?

Et si cela ne suffisait pas, vint la votation du 19 novembre dernier lors de laquelle l'initiative sur les entreprises responsables trépassa à cause, c'est du moins ce qui fut largement affirmé, de la double majorité peuple-cantons, accusée de n'être qu'un reliquat d'une Suisse qui n'existerait plus.

Le fédéralisme est-il cependant responsable de tous les malheurs du temps? Malgré ses défauts, que personne ne nie, la critique du fédéralisme ne constitue-t-elle pas le cache-sexe d'une gestion parfois erratique de la crise sanitaire? La fameuse double majorité, prolongement naturel du si «inégalitaire» Conseil des Etats avec ses deux sièges pour chaque canton quelle que soit sa taille, n'est-elle pas aussi la garantie, la condition pour une proximité plus authentique?

Les partis du centre-droite brandissent régulièrement leur attachement au fédéralisme face à une gauche jamais en reste pour découvrir des charmes sans cesse renouvelés au centralisme le plus drastique? Or, même de ce côté de l'échiquier politique, des critiques ont fleuri: le fédéralisme ne serait-il pas en définitive adapté surtout pour les périodes paisibles et, a contrario, hors propos lorsque la crise menace?

Mais la même question ne fut-elle pas également posée au sujet de la démocratie directe lors de la Première Guerre mondiale, au moment où des voix s'élevèrent pour douter de la pertinence des pleins pouvoirs accordés au Conseil fédéral? En l'occurrence, quelques votations furent néanmoins organisées en matière fiscale et le Conseil fédéral n'eut pas à le regretter: les Helvètes lui confirmèrent à chaque fois leur confiance...

Mais même si, une fois la situation analysée avec un minimum de sérénité, on parvient à la conclusion que le fédéralisme demeure une forme optimale d'organisation politique, que nous privilégions, ne serait-il pas néanmoins opportun d'envisager des réformes pour le rendre plus performant dans un contexte, marqué par la globalisation économique, malgré les critiques dont elle est l'objet, et surtout par l'expansion

numérique, internationale par vocation? C'est la question du destin des Etats-nations tels que nous les connaissons qui est, en réalité, en jeu.

C'est de ces questions que le Cercle démocratique souhaite débattre lors d'une **soirée qui aura lieu le mercredi 14 avril 2021, à 19h00, au Café-Restaurant du Vieux-Lausanne** (et évidemment sous réserve des contraintes sanitaires alors en vigueur : notre site internet et les réseaux sociaux vous tiendront au courant de l'évolution de la situation!).

Le 14 avril... C'est une date hautement symbolique qu'a choisie le comité du Cercle: c'est en effet un 14 avril 1803 qu'a eu lieu la première séance du Grand Conseil du canton de Vaud, certes indépendant des Bernois depuis 1798, mais hissé au rang de canton souverain membre de la Confédération helvétique par la grâce de l'Acte de Médiation imposé par Napoléon Bonaparte! La base de notre fédéralisme moderne, en somme...

Cette soirée sera aussi l'occasion de célébrer la parution officielle du livre «Pour une régénération du libéralisme» rédigé par Enzo Santacroce, membre du CDL et le soussigné. Soutenu par le CDL et publié sous l'égide des éditions Slatkine, un ouvrage hautement actuel: le fédéralisme fait partie aujourd'hui des «canons» d'une saine pensée libérale... Or si le fédéralisme est l'objet d'intenses discussions, il en va bien sûr de même du libéralisme, comme l'ont montré les précédentes soirées-débat du CDL. La soirée du 14 avril abordera aussi la question du fédéralisme dans sa dimension libérale !





LES JEUNES ONT LA PAROLE...

par Pauline Blanc

Secrétaire générale des Jeunes Libéraux-Radicaux Vaudois

Candidate PLR au Conseil communal de Lausanne



L'impôt sur les divertissements *n'est pas compatible* avec un plan de relance!

L'abolition de la taxe sur les divertissements permettrait d'apporter un soutien considérable au milieu culturel qui souffre fortement de la crise actuelle liée au COVID-19.

Le milieu culturel à Lausanne

Ah Lausanne, notre capitale si chère à nos cœurs! Nous nous accordons tous à dire que notre ville est dotée de son charme propre à elle. Charme qui n'existerait assurément pas sans son patrimoine culturel.

Les Lausannoises et Lausannois ont la chance d'avoir une grande offre culturelle que ce soit par le projet Plateforme 10, par les nombreux théâtres que notre ville héberge ou encore par le mythique Bèjart Ballet – pour ne citer qu'eux.

Notre ville l'a bien compris, la culture est tout simplement primordiale pour tout un chacun, jeunes et moins jeunes. Son importance n'est en aucun cas à débattre. Mais survivra-t-elle à la crise actuelle?

Une éternelle préoccupation de la droite

Ce n'est pas une nouveauté: la droite tient depuis des années à abolir la taxe sur les divertissements. Cette grande volonté ressort d'une vision tout à fait réaliste que la ville a perdu au fil des années son attractivité pour les organisateurs d'événements.

L'initiative lancée il y a plus de dix ans visant à abolir ladite taxe avait relancé le débat face à une gauche dogmatique en la matière.

Si l'on s'accorde à dire que nous bénéficions d'une belle offre culturelle, il convient tout de même de mentionner que de moins en moins d'événements de grande envergure se produisent dans la capitale olympique et cela illustre sans aucun doute une conséquence de cette taxe sur les divertissements.

Un thème plus que d'actualité

Le milieu culturel est l'une des grandes victimes de la crise que nous vivons actuellement. Les lieux culturels ont été, durant une bonne partie de l'année, tout bonnement clos.

Malgré un plan de soutien mis sur pied, la question subsiste: le milieu culturel saura-t-il se relever en maintenant une offre de qualité?

La pandémie qui nous frappe tous de plein fouet va laisser des traces indélébiles sur de nombreuses activités économiques. Certaines branches souffrent à tel point qu'il est permis de penser que pour une longue période, le mode de fonctionnement sera juste suffisant pour

maintenir l'espoir de survie, à défaut de disparaître.

Une activité économique qui n'est plus en capacité de produire comme avant perd une grande partie de son attractivité. Ce constat est valable également pour le monde de la culture et du divertissement.

Au moment où il est essentiel d'aider financièrement les milieux culturel et sportif à passer le cap de la crise sanitaire, il est totalement contreproductif de maintenir un impôt sur les divertissements. Donner d'une main pour reprendre de l'autre n'a pas de sens!

Depuis une année, nos sorties se limitent à bien peu de choses. L'envie de reprendre le chemin des salles de théâtre, de cinéma, des stades et autres lieux de rassemblement est bien réel, encore faut-il que la qualité de ce que l'on pourra nous proposer le moment venu soit toujours présente.

Pour d'autres, viendra s'ajouter un obstacle supplémentaire: le prix du billet. Le budget consacré aux loisirs va s'amenuiser considérablement pour un grand nombre de familles. Des choix devront être faits et les dépenses prioritaires ne seront assurément pas consacrées aux spectacles culturels et sportifs.

Outre le fait que la suppression de la taxe sur les divertissements apportera un certain souffle à la culture, cela relancera l'économie. En effet, la population sera encouragée à se diriger vers les lieux de culture et aura, ainsi, une plus grande possibilité de soutenir ce secteur si durement touché en ces temps de pandémie.

En conclusion, il est temps de concrétiser la demande faite par la droite depuis plusieurs législatures en abolissant l'impôt sur les divertissements pour apporter un soutien efficace au milieu culturel en cette période si incertaine! ●



La dictature du rire

L'an dernier, l'écrivain français Frédéric Beigbeder avait accordé un long entretien au mensuel romand *Le Regard Libre*. Nous vous en proposons ici la substantifique moelle. L'auteur notamment de *L'Homme qui pleure de rire*, *Au secours pardon* et *99 francs* nous emmène sur les traces de son personnage Octave Parango et de la dictature du rire.

Le Regard Libre: *Votre nouveau roman intitulé L'Homme qui pleure de rire est le dernier volet de la trilogie du personnage d'Octave Parango. Dans ce livre, il y a une phrase particulière qui semble boucler la boucle initiée avec 99 francs et Au secours pardon : «Si jamais on ne doit retenir qu'une seule chose de ma trilogie, c'est ceci. On ne peut pas vivre sans idéal. L'idéal est une folie mais l'absence d'idéal est pire.» Octave Parango a-t-il trouvé son idéal ?*

Frédéric Beigbeder: *A la fin de L'Homme qui pleure de rire, il y a une piste d'espoir que je ne souhaite pas dévoiler. Mais il est vrai qu'il y a peut-être une morale à la fin de cette histoire. En fait, la trilogie d'Octave Parango est une trilogie*

sur une génération qui a vécu la fin des idéologies et la destruction de toute alternative au système capitaliste. Cette génération a vécu cette fin non pas comme un deuil, mais comme une fête. Cette génération fut celle de l'ironie, du désespoir gai et de l'absence de sens. A titre d'exemple, au début de cette ère, la chute du mur de Berlin fut perçue comme une bonne nouvelle. Quand on y réfléchit aujourd'hui avec trente années de recul, on s'aperçoit que l'absence d'idéal autre que le confort matériel et l'envie de ressembler à une pub Gucci est assez invivable. Cela ne suffit pas à l'être humain.

Votre personnage serait-il quelqu'un qui ne trouve pas sa place dans la décennie actuelle?

Oui et, en même temps, il ne peut pas retourner à l'ancien monde, car ce dernier a disparu. Mon personnage se sent un peu entre deux siècles, c'est ce qui le rapproche des décadents de la fin du XIX^e siècle. A chaque tournant de civilisation, il y a des gens qui se sentent déphasés. Octave en fait partie et sans doute que moi aussi.

Dans votre nouveau roman, vous jonglez très clairement entre fiction romanesque et digressions du narrateur. Souvent, celles-ci dénoncent ce que vous appelez «le comico-populisme». Pensez-vous que l'humour mainstream d'aujourd'hui – celui qui apparaît sur les radios et dans les one-man-shows – soit devenu totalitaire et politiquement correct?

Je pense que tout discours puissant qui n'offre aucune possibilité de réponse a quelque chose de totalitaire par définition. L'impossibilité de réponse ou de contestation face à un discours est la définition même du totalitarisme. Cela était vrai avec la publicité dans 99 francs, par exemple. Dans L'Homme qui pleure de rire, cet impératif humoristique, toujours orienté dans le même sens et visant sans arrêt les mêmes cibles, s'apparente à un discours dominant. La réaction des humoristes visés dans le livre prouve que ce qu'Octave dit est véridique, à savoir que nous vivons dans un monde où il n'est pas possible de débattre avec ces ironistes professionnels et autres fonctionnaires

du rire. Par ailleurs, je considère le rire de la même manière qu'Henri Bergson: le rire doit être un accident, une exception. Il ne doit pas devenir une règle. Lorsqu'il y a des règles, cela rend la chose menaçante. J'apprécie l'idée qu'il y ait, par exemple, des chroniqueurs qui désobéissent à cet impératif d'efficacité en dormant, en ne travaillant pas, en baillant, et ainsi de suite.

Ces chroniqueurs qui désobéissent ne seraient alors pas couverts par la fameuse «immunité humoristique» que vous dénoncez?

Quand vous pensez que les hommes politiques revendiquent parfois l'immunité parlementaire, mais sont aujourd'hui des cibles permanentes, alors que les comiques ne sont pas critiquables. Je parle également de la susceptibilité des corrosifs, c'est-à-dire des gens qui détruisent tout le monde, mais ne supportent pas qu'on les attaque. C'est un phénomène curieux. Le premier gag du cinéma était pourtant l'arroseur arrosé des frères Lumière qui est la définition même de ce que doit être un humoriste : quelqu'un qui se moque de lui-même et qui doit accepter de subir ce qu'il fait subir aux autres.

Ecrire à l'auteur: ivan.garcia@leregardlibre.com

Pour lire l'entretien en entier, il est possible de commander Le Regard Libre N° 61 ou de s'abonner sur www.leregardlibre.com/boutique (réduction de 10.- CHF sur tout abonnement avec ce code promo pour les membres du Cercle démocratique: CDL)

Offre d'abo à tous les membres du CDL

Veuillez nous envoyer ce talon à l'adresse suivante :

Le Regard Libre | Rue de l'Orée 98 | CH - 2000 Neuchâtel

Prénom et nom / société :

Rue et numéro de rue :

NPA et localité :

Adresse e-mail :



- Abonnement numérique (40.- CHF / an)
- Abonnement standard (papier et numérique) (90.- CHF / an)

H. Milliquet

SERRURERIE



Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 21
1004 Lausanne

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

M MOREL JEAN-FRANÇOIS

www.morel-vins.ch

Cave: Rue Village 20 1803 Chardonne
021 921 96 19 079 666 91 81
info@morel-vins.ch

MAITRISE FEDERALE 

Guy Gaudard sa



**ELECTRICITE
TELECOM**

Av. de Chailly 36 • 1012 Lausanne
021 711 12 13 • info@gaudard.ch

elios
CONSULTING

contact@nicolasleuba.ch
www.eliosconsulting.ch

ricksan sa

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

 maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch



Confiez



l'administration



de votre PPE,

villa, immeuble

à des professionnels



SICOSA SA - A votre service depuis 1955
Avenue Recordon 32 bis – 1004 Lausanne
021 624 40 45 – info@sicosasa.ch

cer[®]

uspi[®]



LA GÂCHETTE

par Jean-Pierre Pasche
Commission tir



SECTION DE TIR DU CDL Saison 2020-2021

En raison de la situation
sanitaire actuelle,
la saison de tir est suspendue.
Dès que possible, nous vous
communiquerons des dates
d'entraînement.

Informations à suivre
sur le site du CDL :

www.cercle-democratique.org

METRAUX-
SAVIGNY
transports

021 784 80 70



La passion du transport !

metraux-transports.ch



CŒUR À CŒUR

par Dr Eric Rochat

Commission Santé & Social



© IStock

Le temps des complots

N'hésitons pas à le dire, la foi est ringarde! Croire en un Dieu, un esprit supérieur ou des forces surnaturelles, imaginer que ces entités puissent influencer sur nos vies, notre santé ou notre avenir soulève soupirs et sarcasmes dans les cercles intellectuels de toutes couleurs. Depuis les Encyclopédistes du XVIII^{ème}, l'être humain est seul maître de son destin et ne recourt au surhumain que par paresse, peur ou commodité.

La pandémie de Covid nous a rapidement démontré à quel point ce besoin de croire est impérieux en présence de situations et de risques inconnus; à quel point aussi l'évidence scientifique est battue en brèche, voire niée, lorsque l'angoisse individuelle prend les commandes.

Prenons le virus lui-même: il a d'abord été signalé en Chine. Hasard ou intention? Serait-il le fruit d'une manipulation pernicieuse? Relève-t-il même d'une secrète volonté de puissance et de domination? Et que valent les statistiques d'un pays totalitaire? Qu'importe, le virus a une étiquette: il est chinois et c'est en soi un programme. La syphilis n'était-elle pas le «mal français» en Italie et le «mal de Naples» à Paris ?

Les médicaments maintenant. Les produits anti-viraux existent et nous nous souvenons du Tamiflu contre la grippe; d'autres ont bouleversé le pronostic des patients atteints du SIDA. La chloroquine, vantée par un professeur marseillais aux longs cheveux hygiéniquement peu compatibles avec le traitement des malades, a des vertus reconnues contre le paludisme et un certain nombre de maladies autoimmunes, mais son efficacité contre les virus eux-mêmes ne dépasse pas le tube de l'éprouvette. L'absence de traitement efficace et disponible a pour immédiat corollaire la conviction que la «vraie» thérapie est volontairement soustraite au plus grand nombre. Et M. Raoult d'être célébré comme un révélateur de complots, même si plusieurs études très sérieuses démontrent l'inefficacité du traitement qu'il propose.

Les vaccins demain. La Grande-Bretagne ouvre les feux début décembre et les études de sécurité et d'efficacité ont été menées tambour battant. Les sondages révèlent que la moitié des Suisses sont réfractaires à la vaccination individuelle alors qu'ils se sont soumis civiquement aux mesures restrictives globales imposées par leur gouvernement. Lui préféreraient-ils une obligation instituée par compagnies d'aviation et douanes? D'autres insinuent que les vaccins proposés induiraient des modifications de notre patrimoine génétique ou permettraient à Bill Gates, nouveau Big Brother, d'espionner en permanence l'entière population du globe.

Submergé par un flot d'informations ni contrôlées, ni pondérées, je réalise combien je suis ignorant et me mets donc à croire; je crois puis je me mets à suivre et fais de tout mirage une certitude par défaut. Pour m'en convaincre, je vérifie qui me transmet ces messages, ces vidéos et

ces dénonciations: des professeurs, des avocats, des médecins; curieusement moins de politiciens, de pasteurs et d'assistants sociaux, comme si leur engagement personnel constituait un certain rempart. Et de me rappeler les propos de ce prestidigitateur: «Les enfants forment le public le plus difficile. Les universitaires, c'est toujours du gâteau: ils ne voient rien et croient tout!»

Il est troublant de penser que le monde de 2021 se trouve aussi désemparé que celui de 1918 lors de la grippe... espagnole (encore une étiquette!). Parcourant quelques articles officiels de l'époque, mêmes précautions, mêmes fermetures, mêmes interdictions et des vagues successives, témoins du flux et du reflux de la peur et de l'espoir. Non que nos sociétés n'aient pas évolué ni que nos techniques ne se soient affinées, mais l'inconnu reste l'inconnu et sa compréhension nécessite plus d'effort que de croyance.

L'ignorance est le meilleur moteur de la recherche vers la connaissance: **j'ignore donc je cherche!** L'ignorance exige malheureusement aussi des raccourcis à ses angoisses, des intentions et des noms: le bouc émissaire, l'âne des «Animaux malades de la peste», les minorités, les couleurs de peau, en font partie, cruels mais rassurants pour le plus grand nombre: **j'ignore donc je crois!**

Remercions nos autorités et nos professionnels les plus sages de leur modestie, de leur persévérance et de leur prudente recherche d'issues crédibles à une situation que nous sommes encore loin de maîtriser. ●



DROIT AU BUT

par Pascal Nicollier

Orientation juridique du Cercle démocratique



Les arbres de mon voisin me bouchent la vue

Certaines plantes poussent plus vite que d'autres et comme tout le monde le sait, «le temps passe vite»... Un jour, le joli petit arbuste de votre voisin devient grand. Très grand, au point de masquer la magnifique vue que vous aviez sur les Dents du Midi, quel dommage ! Pour pimenter la grillade que vous allez organiser avec votre voisin pour lui faire part de votre souci, voici quelques arguments juridiques, toujours à manier avec précaution et diplomatie.

Il vous faut tout d'abord savoir qu'un arbre peut être d'une essence protégée, appartenir à un biotope ou être inclus dans une forêt. Écartons ces cas de figure dans notre situation, mais gardons à l'esprit que si tel est le cas, il sera peu probable que le droit vous vienne en aide. A priori, la plantation de votre voisin est isolée, d'une essence standard et située dans un quartier d'habitations. Dans le canton de Vaud, des règles de hauteur existent dans le code rural et foncier, selon la distance de la plante à la limite de propriété. Si le bien-fonds de votre voisin n'est pas agricole ou viticole, l'arbre peut avoir une hauteur de deux mètres s'il est situé à plus de 50 centimètres de la limite de propriété. Puis, plus la plantation est éloignée, plus elle peut prendre de la hauteur: à deux mètres de distance, l'arbre peut atteindre déjà neuf mètres de haut; à trois mètres de distance, il pourra culminer à neuf mètres de hauteur. Il n'y a plus de limite de hauteur dès quatre mètres de distance. Si ces hauteurs par rapport aux distances ne sont pas respectées, il est possible de demander l'éclaircie de la plantation jusqu'à ce qu'elle atteigne la hauteur légale (maximale).

En substance, celui qui est atteint d'un dommage parce que son voisin excède son droit peut exiger de ce dernier qu'il prenne des mesures

Indépendamment de ces règles et si l'arbre projette une ombre glaciale et envahissante sur votre propriété, vous pouvez alors faire appel aux règles qui prohibent les immissions émanant du voisinage. En substance, celui qui est atteint d'un dommage parce que son voisin excède son droit peut exiger de ce dernier qu'il prenne des mesures. La disposition vise autant les immissions positives, comme du bruit ou des odeurs, que des immissions négatives, c'est-à-dire

celles qui privent par exemple votre jardin de lumière. Mais pour atteindre un tel degré de nuisances propre à justifier une obligation de réaction de votre voisin, il faut tout de même une certaine intensité de l'effet dommageable nous disent les tribunaux. Ces effets doivent être objectifs et non pas dépendre de votre propre ressenti subjectif. Pour déterminer si le manque de lumière heurte ainsi la sensibilité d'une «personne ordinaire», le juge bénéficie d'une importante marge d'appréciation. Une ombre projetée sur une part importante d'une parcelle par plusieurs arbres d'environ vingt-cinq mètres de hauteur en début d'après-midi du printemps à l'automne a par exemple été jugé comme nuisible.

En ce qui concerne la privation de vue, la jurisprudence se montre plus sévère encore. La vue occultée doit véritablement être «exceptionnelle». D'un côté, le paysage masqué doit être particulièrement beau et de l'autre il doit être fortement entravé, ou essentiel à l'exploitation du bien-fonds, comme pourrait par exemple l'être une terrasse de café-restaurant surplombant le Léman avec une vue du Chablais au Pied du Jura... Un cas a été admis avec la privation d'une vue à couper le souffle sur le Lac de Zoug à cause d'une haie compacte; tel ne fut en revanche pas le cas d'arbres masquant la vue sur le Mont Noble et une partie des Alpes.

Enfin, si vous parvenez à convaincre votre voisin, encore faut-il s'assurer que l'arbre ne soit pas protégé, ce qui est en principe le cas lorsque son tronc dépasse trente centimètres de diamètre. Mais en pareille situation, il suffit alors de faire une demande d'autorisation d'abattage auprès de la Municipalité. Elle sera sans doute accordée à condition qu'une plante compensatoire soit prévue... si possible ailleurs! ●



CLIC-CLAC...
... Souvenirs du passé...







Procès-verbal de l'assemblée générale du Cercle Démocratique Lausanne du mercredi 16 septembre 2020

à l'Hôtel Mirabeau

► Catherine Clerc, *secrétaire*

Présidence: Coryne Eckert
Présents: 55 personnes

Prévue initialement le 25 mars 2020 et, régulièrement convoquée selon l'article 23 des statuts, cette 177^e assemblée générale est ouverte à 18h45. La Présidente, Coryne Eckert, salue les personnalités présentes et énumère les membres excusés.

Aucune opposition à l'ordre du jour n'est émise.

1. Procès-verbal 2019

Le Procès-verbal de l'AG du 3 avril 2019, inséré dans le Bulletin no 1/2020, est soumis à l'approbation de l'assemblée, puis adopté à l'unanimité.

2. Assermentation des nouveaux membres

Seize nouveaux membres sont nommés: Mmes Mélitta Zwahlen, Marie-Cathrine Rudaz, Annette Uster, Floriane Wyss, Laurence Creteigny, Delphine Morel, MM. Carlos Bujard, Fabrice Moscheni, Eugène Chollet, Aditya Yellepeddi, David Krienbühl, Ronald Moraz, Pierre Monari, Roberto Garruso, Didier Rickli, Adrian Van Kampen.

3. Rapport de la Présidente

«Mesdames et Messieurs les membres d'honneur, honoraires et membres actifs, Mesdames et Messieurs les nouveaux membres, Chers membres du CDL,

Rassurez-vous, je serai brève, ce d'autant que ce soir le PLRV tient son congrès en visio-conférence. Pour celles et ceux déléguées et délégués qui désireraient participer à ce congrès inédit, vous pourrez rejoindre, à l'issue de notre assemblée, les JRLV qui se retrouvent au 1^{er} étage du restaurant Tibits à la Gare pour suivre les débats.

La tâche n'est pas simple de revenir sur l'année 2019, elle paraît si loin. Depuis nos vies ont fondamentalement changé, nous avons dû apprendre à modifier nos habitudes, à repenser nos rapports avec autrui, à devoir respecter des distances sociales (quel terme bizarre du reste), mais votre Cercle est toujours là pour vous et avec vous, preuve en est ce soir. Alors tentons l'exercice et revenons, si vous le voulez bien, quelques minutes, sur l'année écoulée.

Le Bulletin de Cercle, mémoire vivante de nos activités, retranscrit heureusement les festivités qui ont marqué cette année. Et vous avez été nombreux à y participer. Elles vous seront du reste, rappelées par les rapports des commissions. Un retour en arrière sur quelques-unes de nos activités et sujets d'actualités qui vous ont été proposés.

Le 1^{er} No du bulletin était consacré à l'événement de l'année 2019 en terre vaudoise: la Fête des Vignerons et une visite vous avait été proposée au Musée de la Confrérie des Vignerons. En mars une belle découverte avec la visite de la Maison de la Rivière à Tolochenaz. Et en avril, nous partions deux jours sur Lyon où nous sommes allés déguster un délicieux repas chez Paul Bocuse.

Dans le bulletin N° 2, nous avons consacré une place importante sur Lausanne Capitale mondiale de la Tapisserie et sa Fondation Toms Pauli. Et en juin, nous avons mis à l'agenda une soirée-débat organisée par votre vice-président qui y reviendra toute à l'heure.

Et dans notre bulletin N° 3, notre dossier spécial était naturellement consacré aux Elections fédérales. Encore toutes nos félicitations à la délégation vaudoise PLR au Conseil national et à la brillante réélection de M. Olivier Français au Conseil des Etats.

Puis arrivait déjà notre dernier bulletin de l'année, avec son dossier sur les JO de la jeunesse, événement-phare de ce début d'année 2020 – quasi le dernier grand événement avant la pandémie. En septembre, nous avons également eu l'honneur et le privilège de recevoir à Chardonne une délégation de diplomates d'origine vaudoise qui avait été reçus dans la journée

par les autorités cantonales. Une initiative du Conseiller fédéral Ignazio Cassis qui avait jugé utile que ces personnalités retrouvent leur racine, leur canton et ses préoccupations le temps d'une journée et loin de la capitale ou des ambassades du monde entier. Belle rencontre, riche d'échanges et de discussions où se télescopaient problèmes sérieux et anecdotes croustillantes... et où notre Cercle a pu jouer son rôle, qu'il affectionne, d'intercesseur entre la politique et la vie vaudoise.

Et bien sûr, nos événements incontournables, tels que les apéros sous la Tonnelle à Chardonne, dans nos vignes de mai à septembre, le 1^{er} samedi du mois. Je vous encourage par ailleurs vivement à y participer plus nombreux en 2021.

Comme je vous encourage à consulter régulièrement notre site internet où vous retrouvez toutes les dernières actualités de notre association ou à suivre et partager notre page facebook. Pour conclure j'aimerais encore remercier mes collègues du comité qui m'accompagne dans cette nouvelle aventure. Et merci à vous, chers Membres, pour votre fidélité et vos témoignages d'amitié».

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, la Présidente passe la parole à notre Président de la SI Maison Vaudoise, Pascal Petter, qui nous parle de la fusion des «SI Maison Vaudoise» et «SI Ruchonnet». Pascal Petter nous parle également des futurs travaux du restaurant «Le Vaudois». Ces derniers débiteront au mois de janvier 2021. Ce texte paraîtra dans le Bulletin no 4/2020.

4. Rapport d'activité des Commissions

Bulletin et conférences

Olivier Meuwly, responsable: le Bulletin, édité quatre fois par année, a toujours du succès. Les remerciements vont à Pascal Nicollier qui en est le rédacteur.

Conférences

Il n'y a pas eu de conférence organisée par Olivier Meuwly en 2019.

Site internet, Facebook

Le site est régulièrement mis à jour par Pascal Nicollier.

Divertissements 2019

Hugo Milliquet, responsable: «L'année a commencé avec le traditionnel apéro du petit nouvel-an au «Vaudois», suivi d'une sortie de deux jours à Lyon au mois d'avril, avec un repas chez Bocuse. N'oublions pas l'apéritif dans les vignes de Chardonne, chaque premier samedi du mois, de mai à septembre. Un grand merci à la famille Morel, nos vignerons, pour leur disponibilité.

La sortie d'automne, de deux jours également, a eu lieu à la St-Martin à Porrentruy. L'année se termine avec la soirée annuelle au Mirabeau.

Merci aux membres fidèles qui suivent régulièrement nos manifestations».

Rendez-vous culturels et/ou visites-apéro 2019:

Pierre-Alain Meystre, responsable (excusé pour cette assemblée): «Pour 2019 beaucoup de manifestations autour de l'eau et du lac.

Le mardi 19 mars, visite de la Maison de la Rivière à Tolochenaz et de l'exposition temporaire du peintre naturaliste Robert Hainard. Soirée très intéressante avec une dégustation de produits du lac confectionnés par un pêcheur local.

Le mercredi 10 avril, la visite du musée de la Confrérie des Vignerons à Vevey.

Le mardi 11 juin, visite de la Villa «le Lac», œuvre de Le Corbusier construite en 1923 et comme toujours un moment convivial au clubhouse du port de la Pichette.

A quelque distance du lac, le mardi 1^{er} octobre, la visite du Musée et de l'exposition temporaire «Au nom de la Loi», à Moudon. Cette visite a été organisée avec l'aide de notre ami Jacques Perrin, fidèle membre du CDL.

Retour de l'eau, le vendredi 15 novembre, avec la visite d'Aquatis à Lausanne-Vennes.

Toutes ces manifestations ont eu beaucoup de succès. Pour certaines, nous avons même dû refuser des participants».

Santé & social:

Eric Rochat, responsable: «La commission «santé & social» n'a pas encore trouvé son rythme de croisière après la disparition de notre regretté Houchang Basti.»

En juin 2019, Eric Rochat a organisé une conférence soulignant le rôle important joué par Lausanne dans le cadre des Biennales de la Tapisserie contemporaine, manifestations qui ont porté la ville à un haut niveau de visibilité internationale de 1960 à 1995. Il a régulièrement rédigé pour le Bulletin des articles touchant tant aux assurances sociales qu'au souvenir de ce qui fut la médecine générale il y a 50 ans. Avec son collègue de Combremont Jacques Perrin, il annonce une soirée de chansons françaises qui aura lieu au Cazard le 25 février 2021. Il prend finalement à son compte la question-proposition de Francis Thévoz d'affecter peu à peu les montants en réserves pour des actions sociales à des personnes ou des institutions particulièrement touchées en cette période de pandémie.

Orientation juridique:

Pascal Nicollier, responsable (excusé pour cette assemblée). Cette commission est utile pour tous les membres qui ont besoin de conseils par téléphone. Les questions et les réponses données restent confidentielles.

Tir:

Jean-Pierre Pasche, responsable: «Le tir 2019 a malheureusement été tronqué. Non pas dans ses activités assidues de l'année, mais bien par le meilleur de la saison à savoir ses résultats et la remise des prix qui a eu lieu en juillet 2020 et non pas au mois de mars.»

La participation au tir au pistolet et dans nos locaux fut satisfaisante malgré une certaine désorganisation due aux travaux consécutifs dans nos salles du sous-sol. Je remercie de tout cœur Pascal Hurni, ainsi que Cécile Emery pour leurs appuis constants pendant mes absences dues à une hospitalisation et j'en profite aussi pour souhaiter un bon rétablissement à Georgette Rickli et vous demande de les applaudir pour les encourager à continuer malgré la COVID qui heureusement n'a pas encore passé la porte du stand de la Riponne. Merci à toutes et à tous et rendez-vous en octobre 2020 pour le futur et avec encore plus de nouveaux tireurs»

Discussions sur les rapports présentés: aucune.

Adoption des rapports présentés: à l'unanimité.

5. Hommage aux membres décédés durant l'année 2019

C'est une assemblée debout qui honore pendant quelques instants la mémoire des membres du CDL disparus durant cette année et réitère ses condoléances à leurs familles.

6. Comptes 2019

Rapport de la trésorière Carol Toffel: la présentation des comptes est à disposition sur les tables.

« Nos recettes sont restées stables. L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 37'073.59. Ce bénéfice sera porté en augmentation du capital au 31 décembre 2019.

De vifs remerciements à tous les membres qui paient fidèlement leurs cotisations, voire même l'augmentent spontanément, et à ceux qui, bien que dégagés de cette obligation, y souscrivent quand même de manière fort généreuse.

Un merci également à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel».

6.1 Rapport des vérificateurs de comptes: M. François Rytter, présente le rapport à la place de M. Jonathan Kuntzmann, excusé pour cette assemblée:

«En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels du Cercle Démocratique Lausanne (CDL) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Pour rappel, la responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à en contrôler la tenue et le respect des bonnes pratiques en la matière.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne seraient pas conformes à la loi et aux statuts. En vertu de quoi, nous proposons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2019 tels que présentés et de décharger le comité pour l'exercice écoulé».

Discussion

Au vote, ces comptes avec décharge à la trésorière et à la Commission de vérification sont acceptés à l'unanimité.

7. Cotisations 2020

Le montant de la cotisation annuelle reste à 40 francs.

8. Budget 2020

Au vote, ce budget est adopté à l'unanimité.

9. Election statutaire du comité

Nous n'avons pas de démission ni d'admission.

Le Comité actuel se compose dès lors comme suit:

Coryne Eckert, Présidente

Olivier Meuwly, vice-président, responsable de la commission « conférences »

Catherine Clerc, secrétaire

Carol Toffel, trésorière

Hugo Milliquet, responsable de la commission « des divertissements et de la vigne »

Jean-Pierre Pasche, responsable de la commission « tir »

Eric Rochat, responsable de la commission « Santé & Social »

Pascal Nicollier, responsable de l'orientation juridique, du site Internet et rédacteur du Bulletin

Pierre-Alain Meystre, responsable de la commission culturelle

Barry Lopez, responsable de la commission « jeunes et réseaux sociaux »

10. Election de la Commission de vérification des comptes 2020

M. Jonathan Kuntzmann se retire, il est remplacé par M. Didier Hoffmann qui devient rapporteur, M. François Rytter, 1^{er} membre, M. Vincent Légeret, 2^{ème} membre, M. Roberto Garruso, 1^{er} suppléant et M. Nicolas Etienne, 2^{ème} suppléant.

11. Election du porte-drapeau

M. Jean-Pierre Pasche est réélu à l'unanimité. Par contre, nous cherchons toujours un suppléant.

12. Membres vétérans 2019

Pour cette année, trois dames et quatorze messieurs sont nommés: Mmes Béatrice de Courten, Isabel Richard, Catherine Wicht.

MM. Georges Bally, Gilbert Bovay, Bernard Bühler, Olivier Burnet, Denis Favre, Jean-Marc Gorgérat, Yves Guisan, Jacques Magnenat, Philippe Martin, Paul Mettraux, Jean-Michel Pellegrino, Jean-Marc Reymond, Jean-Paul Spozio, Daniel Taillefert.

13. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition écrite n'est parvenue au comité. La parole est donnée aux membres qui désirent s'exprimer.

M. Francis Thévoz prend la parole pour demander que le montant destiné aux œuvres sociales soit versé à des associations ou à des personnes dans le besoin dans cette période de pandémie. Le comité va réfléchir à cette proposition.

La parole n'étant plus demandée, tous les participants entonnent le chant du Cercle démocratique.

La partie officielle de l'assemblée est close à 20h. Les membres présents sont invités à prendre part à la collation offerte par le CDL.



À noter

ORIENTATION JURIDIQUE

Uniquement pour les membres du CDL
et par téléphone
Pascal Nicollier, tél. 021 944 42 42

COMMISSION SANTÉ & SOCIAL

santesocial@cercle-democratique.org

COMMANDE DE VIN DU CDL

Visitez la cave de Jean-François Morel à Chardonne
(Rue du Village 20) le jeudi soir de 17h à 19h, ainsi que
le samedi matin de 10h à 12h d'avril à décembre
(sauf jours fériés).



Le Blanc, le Rosé et le Rouge du CDL à Fr. 14.-/bouteille

LE CALENDRIER

14.04.2021

Conférence-débat
«Le fédéralisme en question»,
Café-rest. du Vieux-Lausanne
19h00

22.04.2021

Visite du Musée Audemars
Piguet au Brassus,
14h00 ou 15h00 (à choix)

28.04.2021

Assemblée générale à
l'Hôtel Mirabeau à Lausanne,
19h30

01.05.2021

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne, dès 11h00

05.06.2021

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne, dès 11h00

17.06.2021

Soirée récréative au Cazard
à Lausanne, 19h30

03.07.2021

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne, dès 11h00

07.08.2021

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne, dès 11h00

04.09.2021

Apéro sous la tonnelle du Cercle
à Chardonne, dès 11h00

